

Les strongles

Agnès COMBES Webmaster / 02 51 36 82 06

11/08/2009 | Mise à jour : 17:36

Les strongyloses gastro-intestinales et pulmonaires sont des infestations parasitaires fragilisant les bovins. Leur maîtrise nécessite une gestion adaptée du pâturage et, si nécessaire, la réalisation de traitement raisonné. La démarche de gestion parasitaire est conditionnée par l'objectif économique recherché.

Définition

Les strongles sont des vers ronds parasitant la caillette, les intestins ou le poumon des bovins. Une infestation par les strongles entraîne :

- une diminution de la consommation d'aliments,
- une diminution des productions de l'animal,
- une baisse de l'immunité,
- un risque de mortalité en cas d'infection majeure.

La gestion et l'évaluation du risque parasitaire nécessitent la connaissance des parasites, de l'hôte et des relations hôte/parasite.

1. Les strongles intestinaux les plus importants sont *ostertagia*, *cooperia*, *nematodirus*, *oesophagostomum* et pour le poumon *dictyocaulus*. Les bovins ingèrent les larves infestantes ayant résisté aux conditions hivernales avec l'herbe de printemps. En fonction de l'humidité, de l'augmentation des températures de la journée, la durée du cycle se raccourcit. Ainsi, le nombre de larves infestantes L3 croît de façon rapide ; le « pic » du début de l'été est le moment où la population de strongles adultes est maximale dans l'intestin et sur l'herbe ; les signes cliniques peuvent apparaître.

2. Les facteurs de risque parasitaire pour l'hôte sont liés au type de production, à l'âge, à l'alimentation :

- les veaux allaitants sont mieux protégés que les veaux laitiers la première année de pâturage : alimentation lactée prolongée et consommation d'herbe plus réduite,
- l'animal en deuxième année de pâture est dépendant de l'immunité acquise en première année,
- une mauvaise gestion des pâtures (surpâturage),
- le mélange de générations est préjudiciable,
- la quantité et la qualité des apports protéiques.

Selon l'objectif économique, il peut être intéressant de favoriser l'installation de l'immunité par un contact parasitaire suffisant mais non pénalisant.

3. La pathologie due aux parasites est fonction de la relation hôte - parasite - milieu

Le climat :

Le froid bloque l'évolution des oeufs et détruit une partie des larves L3. La survie trans-hivernale des oeufs et des larves est possible en profondeur dans le sol et sous forme de larves L4 inhibées dans les viscères (*ostertagia* et *oesophagostomum*).

La sécheresse est un facteur limitant pour les oeufs et larves de strongles digestifs.

Par contre, les dictyocaulus sont protégés de la dessiccation dans les bouses.

Ces facteurs météorologiques entraînent une dynamique saisonnière des larves infestantes sur le pâturage avec deux périodes à haut risque : au printemps début été d'une part et en automne d'autre part.

Gestion des pâtures :

Différents paramètres entrent en jeu :

- une hauteur d'herbe supérieure à 6 cm,
- un chargement/ha fonction de l'âge des animaux,
- une mise à l'herbe avec rotation de pâture ou après fauche ou ensilage,
- une supplémentation éventuelle des jeunes bovins,
- la succession d'animaux de générations différentes sur la même pâture,
- la précocité de rentrée à l'étable en automne.

L'influence de tous ces points conditionne l'intensité du parasitisme, la croissance, la mise en place et l'entretien de l'immunité et enfin la gestion des traitements.

L'évaluation du risque parasitaire peut être anticipée par le vétérinaire et le technicien en fonction des pratiques d'élevage observées.

Diagnostic de Laboratoire

1. L'analyse d'herbe prélevée permet d'apprécier le niveau d'infestation de la pâture.

2. La coproscopie est plus fréquente : un prélèvement de bouse permet d'indiquer l'importance de l'infestation de l'animal.

3. Le dosage du pepsinogène sanguin devrait être pratiqué plus souvent. Les vers de la caillette sont fréquents et dangereux. Ils perturbent la

secrétion de pepsinogène (précurseur d'une enzyme digestive) qui passe dans le sang en quantité proportionnelle aux lésions. Des prélèvements sur 5 animaux donnent une moyenne qui signe la présence de parasites si elle dépasse 1000 mU. Les techniques de laboratoire permettent de juger de l'efficacité de la prévention zootechnique ou de l'opportunité d'un traitement curatif.

Pour éviter l'apparition des strongles, les traitements doivent être raisonnés et conformes à la prescription donnée.

Il existe des produits à action immédiate, rémanente ou action continue. Ces vermifuges se présentent sous forme injectable, buvable ou "Pour-on".

1. À libération continue ou séquentielle :

La substance active est incorporée dans un dispositif qui la libère en continu (90 à 145 jours) ou à intervalle de trois semaines. Administrés à la mise à l'herbe, ils arrêtent l'excrétion des oeufs et le parasitisme adulte pendant toute leur durée d'action ; ils décontaminent le pâturage par une raréfaction des larves infestantes en fin d'année.

2. Action rémanente :

Le produit administré persiste dans l'organisme pendant 2 à 5 semaines. L'excrétion des oeufs et l'infestation par les adultes cessent. L'administration du même produit -deux fois à un intervalle dicté par la rémanence- réduit durablement la présence de larves sur la pâture. En fin de saison, elle permet le contact limité et non pénalisant, source d'immunité.